

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

États financiers

31 décembre 2020

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

États financiers

Au 31 décembre 2020

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 20

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE** (la « fondation »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

LTDL Trois-Rivières Inc.¹

Trois-Rivières, le 5 mai 2021

¹ Par CPA auditrice, CGA, permis de comptabilité publique no A126373

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Fonds d'admini- stration	Fonds de dotation	Fonds en transit	2020 Total	2019 Total
Revenus					
Revenus de placements (annexe A)	52 931 \$	305 574 \$	74 000 \$	432 505 \$	142 798 \$
Chiffre d'affaires					
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	(10 479)	(67 602)	(16 117)	(94 198)	463 656
Apports reçus à titre de dotations	-	367 002	8 015	375 017	306 502
Honoraires de gestion - Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC)	89 138	-	-	89 138	-
Honoraires de gestion	53 057	-	-	53 057	50 270
Revenus de commandite	392	-	-	392	200
	132 108	299 400	(8 102)	423 406	820 628
	185 039	604 974	65 898	855 911	963 426
Charges					
Frais d'administration (annexe B)	61 781	-	-	61 781	38 876
Aides financières	3 500	291 361	21 558	316 419	129 108
Frais de gestion	3 876	63 657	15 357	82 890	81 773
Intérêts sur dette à long terme	33 647	-	-	33 647	63 730
	102 804	355 018	36 915	494 737	313 487
Excédent des produits sur les charges	82 235 \$	249 956 \$	28 983 \$	361 174 \$	649 939 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Grevé d'affectations internes	Fonds d'admi- nistration	Fonds de dotation	Fonds en transit	2020 Total	2019 Total
Solde au début	14 000 \$	43 130 \$	3 613 557 \$	872 998 \$	4 543 685 \$	3 884 148 \$
Excédent des produits sur les charges	-	82 235	249 956	28 983	361 174	649 939
Utilisation et augmentation des affectations internes (note 3)	(8 379)	8 379	-	-	-	-
Affectations internes	50 000	(50 000)	-	-	-	-
Ajustement de fonds	-	-	-	11 200	11 200	9 598
Solde à la fin	55 621 \$	83 744 \$	3 863 513 \$	913 181 \$	4 916 059 \$	4 543 685 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Bilan

Au 31 décembre 2020

	Fonds d'admini- stration	Fonds de dotation	Fonds en transit	2020 Total	2019 Total
Actif					
À court terme					
Encaisse	118 604 \$	- \$	- \$	118 604 \$	213 246 \$
Intérêts courus	-	4 465	-	4 465	7 281
Frais payés d'avance	12 340	-	-	12 340	-
	130 944	4 465	-	135 409	220 527
Placements, à la juste valeur (note 4)	627 910	3 859 048	913 181	5 400 139	4 909 849
Immobilisations corporelles (note 5)	2 860	-	-	2 860	1 436
	761 714 \$	3 863 513 \$	913 181 \$	5 538 408 \$	5 131 812 \$
Passif					
À court terme					
Créditeurs et charges à payer (note 6)	3 643 \$	- \$	- \$	3 643 \$	10 972 \$
Apports reportés - FUAC	25 000	-	-	25 000	-
	28 643	-	-	28 643	10 972
Fonds sous gestion (note 7)	593 706	-	-	593 706	577 155
	622 349	-	-	622 349	588 127
Actif net					
Grevé d'affectations internes	55 621	-	-	55 621	14 000
Non affecté	83 744	-	-	83 744	43 130
Fonds de dotation (Annexe D)	-	3 863 513	-	3 863 513	3 613 557
Fonds en transit (Annexe C)	-	-	913 181	913 181	872 998
	139 365	3 863 513	913 181	4 916 059	4 543 685
	761 714 \$	3 863 513 \$	913 181 \$	5 538 408 \$	5 131 812 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	361 174 \$	649 939 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement - immobilisations corporelles	1 844	1 443
Gain sur cession de placements	(232 306)	(31 647)
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	94 198	(463 655)
	224 910	156 080
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Intérêts courus	2 816	(145)
Frais payés d'avance	(12 340)	-
Créditeurs et charges à payer	(7 329)	5 190
Apports reportés - FUAC	25 000	-
	233 057	161 125
Activités d'investissement		
Encaisse affectée à l'acquisition de placements	34 130	(24 531)
Acquisition de placements	(2 514 995)	(704 184)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 268)	-
Disposition de placements	2 128 683	604 925
	(355 450)	(123 790)
Activité de financement		
Variation nette des fonds sous gestion	27 751	69 213
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(94 642)	106 548
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	213 246	106 698
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	118 604 \$	213 246 \$
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	118 604 \$	213 246 \$

Les opérations sans effet sur la trésorerie comprennent une transaction de transfert d'un fonds sous gestion d'un montant de 11 200 \$ vers un fonds en transit. Ce changement de fonds n'entraîne aucune transaction monétaire.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2020

1 - Statut et nature des activités

La fondation communautaire du Saint-Maurice a été constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu et elle est habilitée à produire des reçus pour dons à des fins fiscales. L'organisme a pour objectif de solliciter et gérer différents fonds, d'utiliser l'usufruit pour distribuer à des donataires reconnus et d'augmenter l'efficacité des autres donataires reconnus en offrant du soutien financier, technique et administratif.

2 - Principales méthodes comptables

La fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilité par fonds

La fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses opérations.

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion de l'organisme.

Le fonds de dotation présente le total des soldes des fonds individuels dont la fondation a la responsabilité de la gestion. Ces fonds doivent être conservés à perpétuité.

Le fonds en transit comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être distribués, à court terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Instruments financiers*Évaluation initiale et ultérieure*

La fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les placements en fonds communs de placements et des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché financier actif qui sont évalués à la juste valeur ainsi que les placements en obligations et des titres à revenu fixes pour lesquels l'organisme a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2020

2 - Principales méthodes comptables (suite)**Instruments financiers (suite)***Coûts de transaction*

La fondation comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Constatation des produits

Apports :

La fondation applique la méthode de la comptabilisation par fonds affectés.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affectés correspondants sont constatés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré,

Les dons reçus aux fins de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

Les dons reçus devant être distribués à court terme selon les désirs des donateurs sont inscrits à titre de produits du fonds en transit.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2020

2 - Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Produits nets de placements :

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés dans les fonds affectés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placements, les dividendes et les gains ou pertes sur cession de placements.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les dividendes sont constatés à compter de la date de déclaration. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Les produits nets de placements non grevés d'affectation d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds d'administration au poste Revenus de placements.

Les produits nets de placement grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds de dotation au poste Revenus de placements.

Apports reçus sous forme de services

La fondation bénéficie des services de nombreux bénévoles dans son fonctionnement courant. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	4 ans

3 - Affectations internes

En 2019, le conseil d'administration de l'organisme a résolu d'affecter un montant de 14 000 \$ pour un plan de communication. Au cours de l'exercice 2020, un montant de 11 351 \$ a été utilisé. Le solde de 2 649 \$ sera utilisé au cours du prochain exercice.

En 2020, le conseil d'administration de l'organisme a résolu d'affecter un montant de 50 000 \$ dans un fonds interne pour les dons sporadiques demandés à la Fondation. Cette affectation a généré 2 972 \$ de rendement. Le solde de cette affectation est de 52 972 \$ au 31 décembre 2020.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2020

4 - Placements, à la juste valeur

	2020	2019
Intérêts dans des partenariats		
Banque Nationale		
Encaisse et marché monétaire	62 042 \$	167 475 \$
Titres à revenu fixe	1 158 312	872 794
Actions de sociétés cotées en bourse	1 238 938	1 165 027
Autres placements	163 962	210 826
	2 623 254	2 416 122
Desjardins		
Encaisse et marché monétaire	288 529	281 290
Titres à revenu fixe	1 371 330	1 073 021
Actions de sociétés cotées en bourse	1 117 026	1 139 416
	2 776 885	2 493 727
	5 400 139 \$	4 909 849 \$

Le taux de rendement moyen généré par les placements est de 6,27 % (12,35 % en 2019) considérant les plus et moins value sur les placements.

Les revenus de placements des fonds affectés pour l'année financière terminée au 31 décembre 2020 se sont chiffrés à 384 393 \$ et les variations de la juste valeur des placements à une moins-value de 83 719 \$ (126 811 \$ et les variations de la juste valeur des placements à une plus-value de 411 747 \$ en 2019) et représentent les revenus réalisés ainsi que les gains ou pertes en capital qui seraient réalisés s'il y avait vente des titres au 31 décembre 2020. Les revenus de placements ont été répartis aux différents fonds inscrits selon la valeur de chacun et selon le nombre de jours que la Fondation les a détenus et administrés au cours de la présente année financière. Généralement, une partie des revenus de placements générés au cours de l'exercice sera distribuée aux bénéficiaires des fonds affectés au cours du prochain exercice.

La juste valeur des placements est établie selon le cours de clôture à la date du bilan.

5 - Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2020 Valeur nette	2019 Valeur nette
Matériel informatique	4 322 \$	4 322 \$	-	1 436 \$
Mobilier de bureau	3 269	409	2 860	-
	7 591 \$	4 731 \$	2 860 \$	1 436 \$

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2020

6 - Crédoiteurs et charges à payer

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	3 496 \$	10 944 \$
Sommes à remettre à l'État	147	28
	3 643 \$	10 972 \$

7 - Fonds sous gestion

Le solde de fonds sous gestion est sujet à une convention spécifique du donateur. Au cours de l'exercice, un montant de 11 200 \$ a été transféré des fonds sous gestion vers les fonds en transit. Cet ajustement a résulté en la diminution des fonds sous gestion et en l'augmentation des fonds en transit pour un montant de 11 200 \$. Les fonds sous gestion totalisent 593 706 \$ au 31 décembre 2020 (577 155 \$ en 2019) et ils se détaillent comme suit :

	2020			2019	
	Capital (retrait)	Revenus de placement reportés	Frais de gestion	Total	Total
Fonds Musée des Ursulines #3	11 364 \$	675 \$	(120) \$	11 919 \$	11 264 \$
Fonds anonymes #1 et #2	340 817	20 259	(3 611)	357 465	340 817
Fonds St-Martin de Tours #2	213 874	12 713	(2 265)	224 322	213 874
Fonds Musée des Ursulines #5	-	-	-	-	11 200
	566 055 \$	33 647 \$	(5 996) \$	593 706 \$	577 155 \$

8 - Contribution sous forme d'assurance-vie

La Fondation a été désignée bénéficiaire de polices d'assurance-vie. Les produits d'assurance-vie seront versés à titre de contributions aux fonds respectifs suivants :

	2020	2019
Fonds Roland Leclerc	200 000 \$	200 000 \$
Fonds Ste-Bernadette	25 000	25 000
Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie" (annexe E)	140 000	140 000
Fonds Yves Normand	35 000	35 000
Autres fonds	400 000	400 000
	800 000 \$	800 000 \$

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2020

9 - Opérations conclues avec des apparentés

La fondation a versé un salaire à trois administrateurs qui ont travaillé pour la fondation pour un montant de 30 648 \$ (21 896 \$ en 2019). Ces opérations, qui ont été conclues dans le cours normal des activités, ont été évaluées à la valeur d'échange.

10 - Instruments financiers**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la fondation à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la fondation est principalement lié aux placements en obligations et les titres à revenu fixes, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la fondation. De plus, certains fonds communs de placements exposent directement la fondation au risque de crédit. Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux placements en obligations est aussi considéré comme négligeable.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de la fondation l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. De plus, les placements en fonds communs de placements exposent indirectement la fondation au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements dans des titres à revenu fixe, dans des actions de sociétés cotées et dans ses autres placements.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La fondation est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et charges à payer et les fonds sous gestion.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
Annexe A - Revenus de placements		
Gain sur cession de placements	232 306 \$	31 647 \$
Revenus réinvestis	133 743	41 090
Autres revenus de placements	29 392	25 006
Revenus de dividendes	21 707	26 658
Revenus d'intérêts	15 357	18 397
	432 505 \$	142 798 \$
Annexe B - Frais d'administration		
Salaires et charges sociales	32 210 \$	21 896 \$
Publicité et promotion	11 351	1 073
Honoraires professionnels	6 335	6 117
Dépenses - FUAC	2 445	-
Frais de bureau et d'administration	3 020	4 187
Télécommunications	1 810	1 277
Cotisations	1 322	1 373
Assurances administrateurs	835	835
Frais de déplacements et représentation	516	586
Taxes et permis	36	54
Intérêts et frais bancaires	57	35
Amortissement - immobilisations corporelles	1 844	1 443
	61 781 \$	38 876 \$
Annexe C - Fonds en transit		
Fonds OSTR	82 319 \$	82 576 \$
Fonds OSTR #2	50 231	52 859
Fonds Biennale Nat. de sculpture	10 678	13 680
Fonds Musée des Ursulines	37 834	36 072
Fonds galerie d'art du Parc	15 724	19 992
Fonds "Le communautaire c'est pour la vie"	223	213
Fonds Musée des Ursulines #2	53 214	50 736
Fonds Ozias Leduc	168 573	164 725
Fonds Fondation du Musée Québécois de culture populaire	290 605	277 071
Fonds Musée des Ursulines #3	125 665	119 812
Fonds Musée des Ursulines #4	11 686	11 142
Fonds galerie d'art du Parc #2	46 275	44 120
Fonds Musée des Ursulines #5	20 154	-
	913 181 \$	872 998 \$

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
Annexe D - Fonds de dotation		
Fonds regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées (annexe F)	105 608 \$	33 896 \$
Fonds Roland Leclerc	131 710	126 146
Fonds Plein Air Ville-Joie	8 147	7 767
Fonds solidaire Centraide Mauricie	193 768	184 744
Fonds St-Jean Baptiste de G.M.	72 290	68 923
Fonds Paul Desaulniers	1 537 721	1 523 772
Fonds Ste-Bernadette	56 198	52 506
Fonds Saint-Louis-de-France	244 806	239 405
Fonds J.P.V.	142 363	112 576
Fonds St-Martin de Tours	409 562	390 488
Fonds ROPH Région 17 (Annexe L)	4 681	4 465
FONDS RBOSM 04	1 960	1 869
Fonds APDI Margeois	615	587
Fonds Richelieu La Tuque	83 397	86 616
Fonds Gilles Gour	11 196	11 020
Fonds soutien aux parents (Annexe K)	294	281
Fonds prévention du suicide (Annexe J)	3 336	3 183
Fonds Intégration santé mentale (Annexe I)	294	281
Fonds entraide-santé mentale (Annexe H)	549	523
Fonds hébergement et logement (Annexe G)	45 167	7 063
Fonds centre de l'Assomption	11 550	11 996
Fonds famille Dubois	15 142	14 437
Fonds Yves Bourque	11 307	6 460
Fonds Vision Mélançon	121 395	118 256
Fonds Ste-Gertrude	4 413	8 261
Fonds Camire-Allen	5 318	5 071
Fonds Pierre Lamothe	14 332	13 664
Fonds regroupement des aidants naturels	530	505
Fonds le Réverbère	126	120
Fonds Moisson Mauricie-Centre-du-Québec	1 257	1 199
Fonds Paroisse Marguerite d'Youville	149 688	178 396
Fonds Famille Labrecque	115 274	89 906
Fonds Isaac Roy	2 689	2 564
Fonds centre de l'Assomption #2	61 463	16 740
Fonds association des personnes handicapés de l'Érable	126	120
Fonds Santé le Rocher	8 157	25 517
Fonds La Relance	123	117
Fonds des Maires de la Ville de Bécancour	21 230	20 541
Fonds d'aide aux affaires culturelles de la Ville de Bécancour	6 302	6 008
Fonds Vision Beauce	1 124	5 576
Fonds Les petits pas de Clara	34 066	24 580
Fonds Thomas & la dispraxie	684	652
	3 639 958	3 406 797

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
Fonds Garderie du Faubourg	1 852	1 904
Fonds des Perséides	2 989	2 564
Fonds Santé Bas St-François	74 926	100 546
Fonds AQRIPH	31 910	30 424
Fonds Jean-Philippe Parr	956	4 011
Fonds Yves Normand	29 216	27 855
Fonds Famille Richard	6 587	6 030
Fonds Enfant nature	50 227	16 713
Fonds Thomas Gauthier	20 309	16 713
Fonds Louise Lacoursière	4 583	-
	223 555	206 760
Total des fonds de dotation	3 863 513 \$	3 613 557 \$

Annexe E - Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie"

Handicap action autonomie Bois-Francs	13 000 \$	13 000 \$
Centre prévention suicide : Accalmie	19 000	19 000
Service d'intégration au travail de la Mauricie	13 000	13 000
Le Traversier	12 000	12 000
Association Le PAS	9 000	9 000
Société canadienne de la sclérose en plaques	8 000	8 000
La Ruche Aire Ouverte	8 000	8 000
Fonds ROPHM	8 000	8 000
Association pour l'intégration sociale des Bois-Francs	6 000	6 000
Maison de transition de la Batiscan	5 000	5 000
Association des personnes vivant avec un handicap des Chenaux	5 000	5 000
Association du Québec pour enfants avec problème auditif		
Mauricie Centre du Québec	4 000	4 000
BAIL Mauricie	4 000	4 000
Réseau habitation communautaire de la Mauricie	4 000	4 000
Ensoleilvent	4 000	4 000
Association des personnes malentendantes des Bois-Francs	3 000	3 000
Fonds Paul-Montminy	3 000	3 000
Regroupement des organismes de base en santé mentale des régions 04	3 000	3 000
La Résidence Entre-Deux	2 000	2 000
Le Phénix	2 000	2 000
La Relance	2 000	2 000
Association des personnes handicapées de l'Érable	1 000	1 000
Association des personnes handicapées du comté de Maskinongé	1 000	1 000
Association des personnes aphasiques de la Mauricie	1 000	1 000
	140 000 \$	140 000 \$

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
Annexe F - Fonds personnes handicapées		
Fonds Personnes handicapées	21 398 \$	20 351 \$
Fonds Paul Montmigny	5 706	5 440
Fonds Ass. Éducative et récréative des aveugles (AERA)	2 851	2 718
Fonds Ass. Regroupement des personnes handicapées ARLPHM	2 047	1 952
Fonds société canadienne sclérose en plaques	1 177	1 123
Fonds Ass. P.H. (ALPHA des Chenaux 30-01-2013)	70 143	136
Fonds Regroupement des personnes sourdes de la Mauricie	143	136
Fonds Ass. Pers asphasiques (APAM)	143	136
Fonds Ass. paralysie cérébrale	447	426
Fonds Ass. Handicapés Adultes Mauricie (AHAM)	143	136
Fonds Bureau d'aide et info. Logements (BAIL Mauricie)	143	136
Fonds Ass. Déficience intellectuelle Centre - Mauricie	143	136
Fonds Ass. Parents enfants handicapés (APEH Inc.)	143	136
Fonds autisme Mauricie	143	136
Fonds surdit�	143	136
Fonds Parrainage Civique Mauricie	143	136
Fonds Mouvement Personnes d'abord	143	136
Fonds Personnes handicapées Maskinong�	143	136
Fonds r�sidence entre-deux	133	127
Fonds Ass. Fibromyalgie	133	127
	105 608 \$	33 896 \$
Annexe G - Fonds d'h�bergement et de logement		
Fonds Maison de transition Batiscan	43 865 \$	5 820 \$
Fonds R�seau d'Habitation Communautaire de la Mauricie	713	680
Fonds Ensoleilivent	442	422
Fonds La Chrysalide	147	141
	45 167 \$	7 063 \$
Annexe H - Fonds entraide - sant� mentale		
Fonds La Ruche Aire Ouvert Centre de jour � Nicolet	147 \$	141 \$
Fonds Le traversier	143	136
Fonds facile d'acc�s	133	127
Fonds le Ph�nix	126	120
	549 \$	524 \$
Annexe I - Fonds int�gration sant� mentale		
Fonds Pivot Centre-du-Qu�bec	147 \$	141 \$
Fonds SIT Mauricie	147	141
	294 \$	282 \$

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
Annexe J - Fonds prévention du suicide		
Fonds Ass. Endeuillés par suicide (La Traverse)	2 748 \$	2 619 \$
Fonds Centre d'écoute suicide Drummond	147	141
Fonds Centre suicide Mauricie-Mékinac	147	141
Fonds Centre suicide Haut St-Maurice	147	141
Fonds réseau suicide Bois-Francs	147	141
	3 336 \$	3 183 \$
Annexe K - Fonds soutien aux parents		
Fonds le Pas	147 \$	141 \$
Fonds le PÉRISCOPE	147	141
	294 \$	282 \$
Annexe L - Fonds ROPH région 17		
Fonds Autisme TED	1 982 \$	1 890 \$
Fonds Autonomie Bois Francs	1 188	1 133
Fonds Région 17	786	750
Fonds Malentendants Bois Francs	578	551
Fonds Ass. intégration sociale Bois Francs	147	141
	4 681 \$	4 465 \$